

PAR MONTS ET RIVIÈRE

Décembre 2023, volume 26, no 9



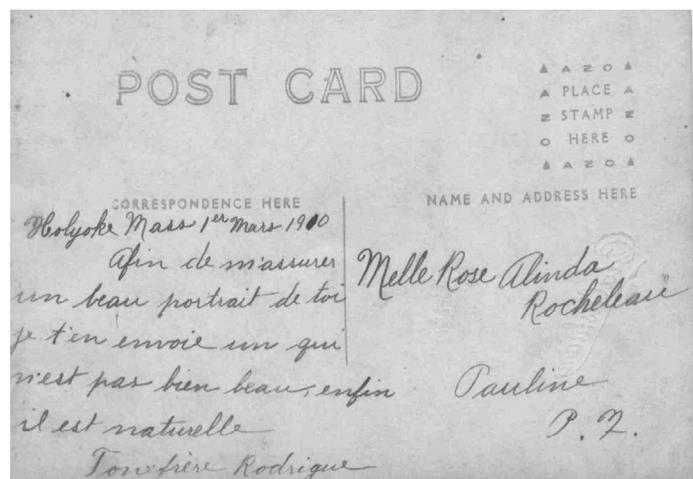
REVUE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES QUATRE LIEUX
SAINT-CÉSAIRE, ANGE-GARDIEN, SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD, ROUGEMONT

Sommaire

- 5** Connaissez-vous « Jackman Road » à Saint-Césaire ?
Par : Gilles Bachand
- 7** 25 piastres d'Espagne pour avoir mis une femme enceinte
Fait divers : prix à payer pour faire disparaître un problème gênant
Par : Sylvie Desmarais
- 14** Jean Rivard le défricheur, l'économiste, le politique (2)
Par : Georges-Henri Rivard

Chroniques

Coordonnées de la Société	2
Mot du président	3
Le mot du rédacteur en chef	4
Décès des membres pour 2023	21
Nouveaux membres	21
Prochaine rencontre	21
Activités de la SHGQL	21
Nouveautés à la bibliothèque	22
Nouvelles publications	22
Merci à nos commanditaires	23



En 1910 carte postale de Holyoke, Mass.
Pour M^{lle} Rocheleau à « Pauline »



La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux a été fondée en 1980. C'est un organisme à but non lucratif, qui a pour mandat de faire connaître et valoriser par des écrits, un site Web et des conférences, l'histoire et le patrimoine des municipalités suivantes : Saint-Césaire, Saint-Paul-d'Abbotsford, Ange-Gardien et Rougemont. Elle conserve des archives historiques et favorise aussi l'entraide mutuelle des membres et la recherche généalogique

43 ans de présence dans les Quatre Lieux

La Société est membre de :

[La Fédération Histoire Québec](#)

[La Fédération québécoise des sociétés de généalogie](#)

[Conseil du patrimoine religieux du Québec](#)

COORDONNÉES DE LA SOCIÉTÉ

Adresse postale : 1291, rang Double Rougemont (Québec) J0L 1M0 Tél. 450-469-2409	Adresse de la Maison de la mémoire des Quatre Lieux : Édifice à venir ?	Site Internet : www.quatrelieux.qc.ca Courriels : lucettelevesque@sympatico.ca
---	---	--

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

www.facebook.com/quatrelieux

Cotisation pour devenir membre : La cotisation couvre la période de janvier à décembre de chaque année. 30\$ membre régulier. 40\$ pour le couple.	Horaire de la Maison de la mémoire des Quatre Lieux : Présentement fermée.
--	---

La revue *Par Monts et Rivière*, est publiée neuf fois par année.

La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Toute correspondance concernant cette revue doit être adressée au rédacteur en chef :

La direction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes. Toute reproduction, même partielle des articles et des photos parues dans *Par Monts et Rivière* est interdite sans l'autorisation de l'auteur et du directeur de la revue. Les numéros déjà publiés sont en vente au prix de 2\$ chacun.

Dépôt légal : 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec ISSN : 1495-7582

Bibliothèque et Archives Canada

Tirage : 200 exemplaires par mois

© Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux



Un peuple sans histoire est un peuple sans avenir



Bonjour à vous,

Lors de notre assemblée générale annuelle du 28 novembre dernier, des changements importants sont survenus au niveau des membres du conseil d'administration. M. Gilles Bachand nous a présenté sa démission à titre de membre du comité exécutif depuis 25 ans dont 19 ans à la présidence. De plus, il se retire de son superbe travail de rédacteur en chef du bulletin « Par Monts et Rivière » publié 9 mois/année depuis 23 ans. Ce travail bénévole animé par sa connaissance et sa passion de l'histoire régionale a permis de faire connaître l'histoire des Quatre Lieux aux membres et aux gens de la région. De plus, ce qui est encore plus intéressant, c'est que ces articles sont tous disponibles pour consultation sur notre site web. D'autre part, à titre d'archiviste, nous profitons de ces conseils de classement de nos documents et ce, basé sur le système standardisé des bibliothèques.

Grâce aussi à son expertise de l'histoire locale et du patrimoine, notre société a bien profité financièrement de diverses offres de service pour la réalisation de nombreux panneaux historiques des circuits patrimoniaux de nos municipalités et de l'histoire des gares le long de la piste cyclable pour la MRC de Rouville. **Merci à toi, Gilles pour les nombreuses heures de bénévolat et les efforts constants pour la promotion de notre Société.**

Également, lors de l'AGA, M. Jean-Pierre Benoit, vice-président, n'a pas renouvelé son mandat et Mme Madeleine Phaneuf, administratrice nous a présenté sa démission. Je les remercie grandement pour leur implication bénévole depuis de nombreuses années au conseil d'administration de la Société.

Pour votre information, nous aurons quatre parutions de la revue « Par Monts et Rivière » en 2024 soit une édition par saison.

En cette période de fin d'année, les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et une année 2024 en pleine santé.

Jean-Pierre Desnoyers

Président

Conseil d'administration 2024

Président : Jean-Pierre Desnoyers

Vice-président : Fernand Houde

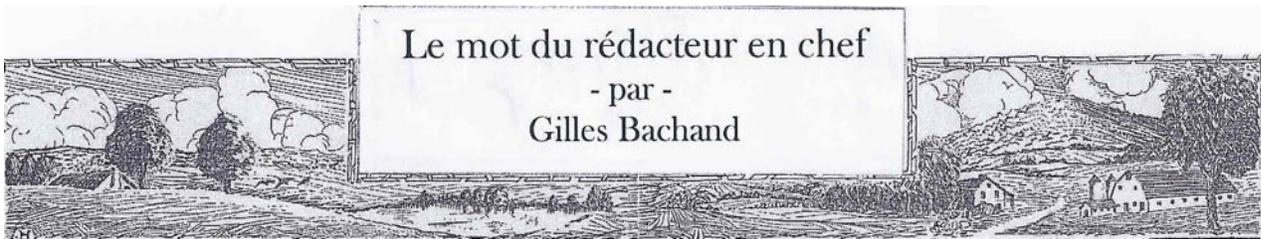
Secrétaire-trésorière : Lucette Lévesque

Archivistes : Cécile Viau, Marie-Josée Delorme

Administrateur (trice) : Lucien Riendeau, Jeanne Granger-Viens

Webmestre : Michel St-Louis **Agent de communication :** Jean-Pierre Desnoyers

Rédacteur en chef de *Par Monts et Rivière* : Marie-Josée Delorme



C'est avec le cœur serré, que je vous annonce que je quitte le poste de rédacteur en chef de cette revue. Le temps est venu de céder ma place à une autre personne. Le but était en 2000, de produire une petite revue (9 fois par année, 207 numéros au total), qui permettrait aux membres et aussi à des chercheurs de faire découvrir l'histoire des Quatre Lieux et ses familles. Loin de moi l'idée de publier des textes scientifiques en histoire ou en généalogie, mais plutôt des petits articles qui donneraient le goût de poursuivre les recherches dans nos archives et par la suite dans les outils numériques. Je pense que ce but a été atteint.

Vous devinez que tout ce travail ne se fait pas tout seul durant toutes ces années. C'est pourquoi je tiens à remercier sincèrement Nicole Désautels mon amour, pour la révision des textes, Lucette Lévesque pour le travail immense de vérification, de la gestion de la publication écrite de la revue, dont l'impression, les abonnements, la livraison etc. Un merci aussi particulier à Alice Granger pour le transfert souvent nécessaire de certains textes en format informatique et bien entendu tous les auteurs(es) qui sont venus enrichir durant ces années nos connaissances historiques concernant notre belle région et ceci depuis 23 ans. Un merci aussi particulier à Michel St-Louis pour ce travail considérable d'avoir numérisé et rendu disponible les revues sur notre site web : www.quatreliex.qc.ca Un remerciement aussi, à nos commanditaires, qui nous ont supporté monétairement depuis toutes ces années.

Ce changement de direction ne peut qu'être bénéfique pour la Société, de nouvelles idées, un nouveau concept, une mise en page différente, etc. seront certainement vous inciter à poursuivre vos lectures dans Par Monts et Rivière. Je souhaite tout le succès possible à la nouvelle direction de la revue.

Gilles Bachand

Historien

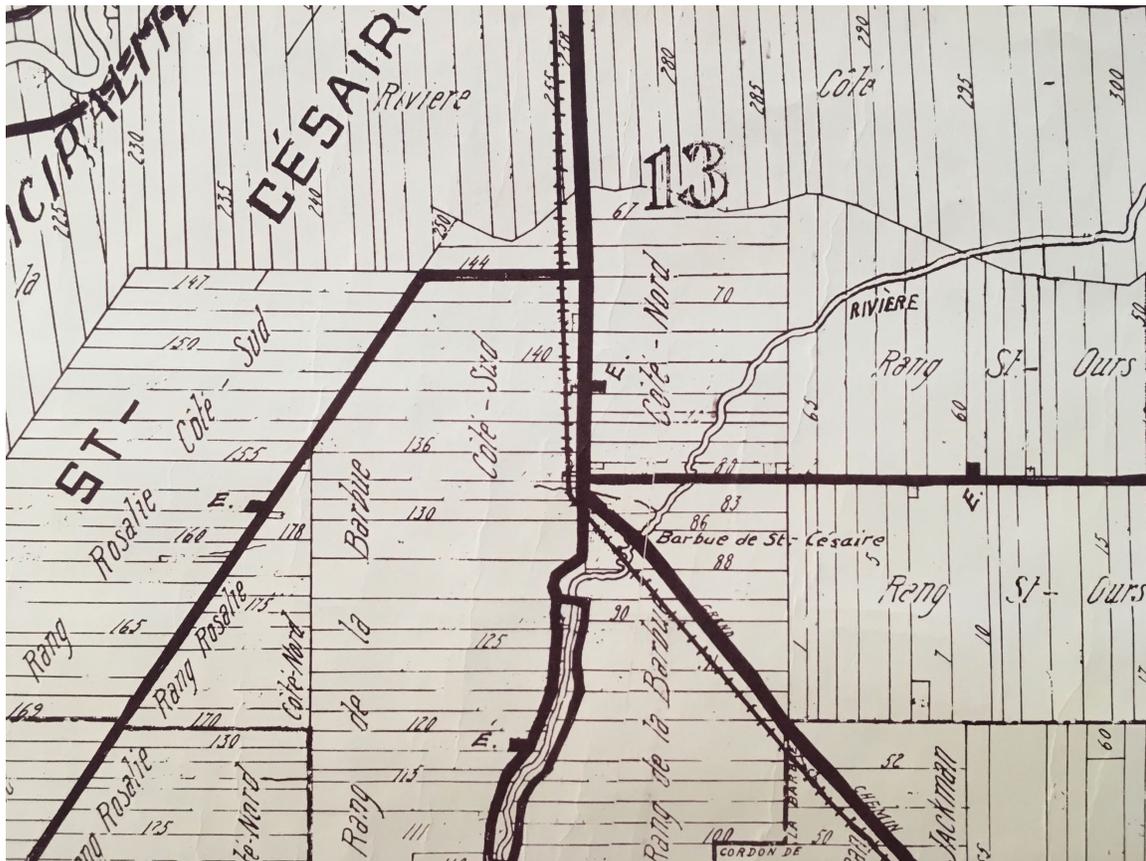




Connaissez-vous « Jackman Road » à Saint-Césaire ?

1820 Jackman Road

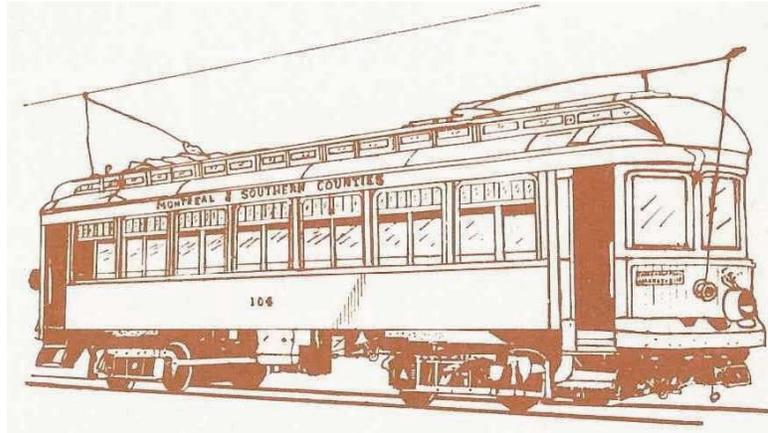
Le nom de cet emplacement tire son origine des Jackman, membres d'une famille de loyalistes américains, résidant à Bradford, au New Hampshire. Vers 1820, les frères Humphrey, Samuel et John Jackman viennent s'établir avec leurs familles sur des terrains au bout d'une route qui se dirige vers Saint-Césaire, l'actuelle route 112. À l'époque, cet endroit est aussi désigné par les anglophones comme étant le « *Catfish Settlement* ». Plusieurs autres familles américaines viendront les rejoindre dont les Evans, Conn et Buckley. John Jackman fut le premier maître de poste à Abbotsford. Aujourd'hui, la petite rivière qui passe à cet endroit porte le nom de rivière *Barbue*. Le rang *Saint-Ours*, qui vient finir sa course à la route 112, reçut ce nom du seigneur Pierre-Dominique Debartzch. En posant ce geste, le seigneur voulait commémorer son mariage, célébré le 25 juillet 1815, avec Josephite de Saint-Ours. Cette dame était la fille du seigneur Charles de Saint-Ours.



Carte cadastrale montrant le chemin de fer passant à Jackman Road

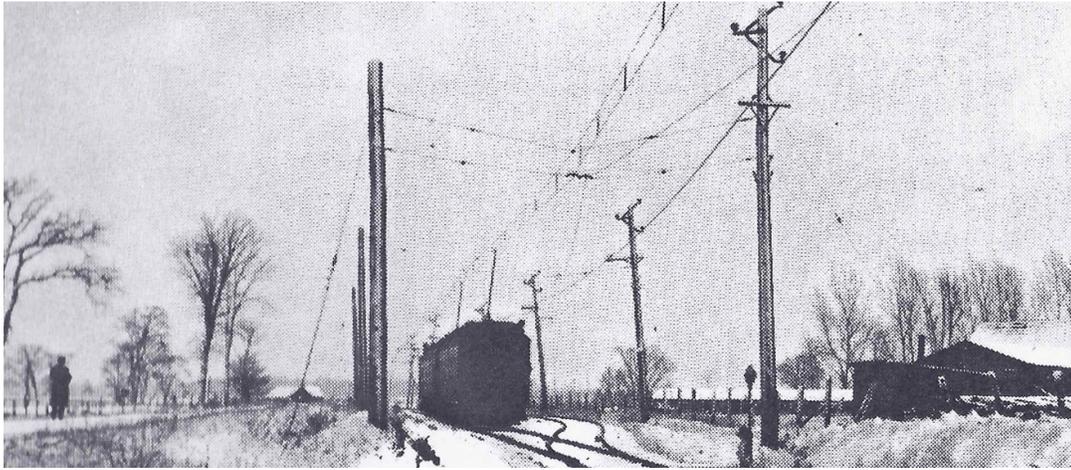
1915 L'arrêt à Jackman Road « Pauline »

La compagnie *Montreal & Southern Counties Railway* établit un arrêt à cet endroit car il y a, au coin du rang Saint-Ours et de la route 112, une petite agglomération que les francophones désignent sous le nom de : « Pauline », diminutif des mots anglais St-Paul's Line. C'est également le nom du bureau de poste local. Cependant, pour identifier cet arrêt la compagnie optera plutôt pour le nom anglophone « Jackman Road », nom donné à un rang situé dans l'environnement immédiat. Du 1^{er} février 1885 au 31 août 1914 on trouve à cet endroit, un bureau de poste, une beurrerie-fromagerie ainsi qu'un magasin général, propriété de M. Joseph-Placide Rocheleau. Voici comment Mme Estelle Angers-Brodeur décrit cet environnement : « *On y trouvait une beurrerie-fromagerie et un magasin général faisant aussi office de bureau de poste. Mon grand-père, Joseph-Placide Rocheleau (1866-1951) exploitait cette entreprise, aidé par son épouse Perpétue Larose et leurs huit enfants. Réception et pesée du lait apporté par les cultivateurs des rangs avoisinants, fabrication du beurre et du fromage, service aux clients du magasin où on pouvait se procurer tout ce qui était nécessaire pour subsister, de l'huile à lampe jusqu'aux bonbons en passant par les denrées alimentaires de base. On y trouvait même du tissu. Il va sans dire que ce fut le lieu de bien des rencontres riches en échanges de nouvelles, potins et anecdotes de toutes sortes.* Les tramways électriques n'arrêteront plus à Jackman Road (Pauline) à partir du 24 novembre 1951.



1927 Une « Renardière » à Jackman Road

L'abbé Paul M.-J. Benoit, curé de Saint-Césaire de 1917 à 1928, souhaitait améliorer le sort des canadiens-français. Il fut l'un des fondateurs de la *Caisse Populaire de Saint-Césaire de Rouville* le 17 novembre 1917. Dix ans plus tard, il est le principal initiateur et le secrétaire-trésorier de *La Renardière de Saint-Césaire Incorporée*. Pour l'instigateur du projet, l'élevage du renard pour la fourrure a un avenir prometteur. On investit donc dans des bâtiments appropriés « *le long de la route Montréal-Sherbrooke, tout près de la « station » de chemin de fer Jackman Road* ». Au démarrage du projet, le complexe industriel de *La Renardière de Saint-Césaire* comprend « *11 acres en superficie le long de la voie ferrée, avec 78 enclos en fer, construits avec la plus grande solidité et en symétrie parfaite, deux maisons à deux étages pour les gardiens, une grange et une écurie très propres, un poulailler très moderne, une lapinière de 128 cages, un hangar à grain, un abattoir et 75 couples de renards noir argenté tous enregistrés.* ». La compagnie *Montreal & Southern Counties Railway* possède alors, à cet emplacement, un arrêt et une voie de service pour les tramways de marchandises. Malheureusement, *La Renardière* disparaîtra rapidement, victime de la Grande Dépression des années 1930. Cependant, quelques années plus tard, des entrepreneurs privés poursuivront l'élevage de renards argentés et de visons à cet endroit et ce, jusque dans les années 1950.



Train électrique en arrêt à Jackman Road le 24 novembre 1951; à droite une voie de service et le complexe des bâtiments de *La Renardière*

Gilles Bachand
Historien



25 piastres d'Espagne pour avoir mis une femme enceinte
Fait divers - prix à payer pour faire disparaître un problème gênant

Voici un fait divers trouvé par hasard dans le cours de mes recherches. Il nous laisse entrevoir un aspect de la vie courante des années 1830 qui était la plupart du temps bien caché. Mais cette fois-ci, il éclate au grand jour.

En janvier 1826, le Sieur **Joseph Mount**, originaire de Saint-Denis-sur-Richelieu, maintenant marchand à Saint-Césaire, s'était fait concéder par le Seigneur Debartzch deux lopins de terre dans le village de Burtonville de Saint-Césaire.

Le 7 novembre 1829, nous le retrouvons devant le notaire, Me Ambroise Brunelle, en compagnie de Dame **Geneviève Desgrange**, veuve de Charles Jalbert, de la même paroisse, lesquelles dites parties, « *pour terminer leurs affaires, sont convenues d'accord de ce qui suit, savoir :*

Pour avoir vécu et mené un commerce ensemble et même charnellement, la dite Geneviève Desgrange se trouverait grosse d'environ quatre ou cinq mois

*Le dit S^r Joseph Mount s'obligerait de bailler et payer une somme de **vingt cinq piastres d'Espagne** et que icelle accepterait la dite somme et au moyen de laquelle somme elle quitte et décharge valablement le dit S^r Joseph Mount de toutes demandes quelconques au sujet de tout ce cy dessus, pour ne pouvoir revenir en aucun temps quelconques contre le cy dit S^r Joseph Mount, dont quittance au regard de ce cy dessus,*

- sur laquelle dite somme la dite Geneviève Desgrange reconnais et confesse avoir eu et reçu tout présentement la somme d'**une piastre d'Espagne** et
- quant à la somme de **vingt quatre piastres** restant payable par le dit S^r Joseph Mount à la dite Geneviève Desgrange ou à son ordre en la dite paroisse de St Cézaire comme suit : le six du mois de mars prochain sans autres délais et sans intérêt.
- au paiement de cette dernière somme le dit S^r Joseph Mount se trouvera entièrement déchargé du tout ce au regard des dites présentes,

Les dites parties ont eu le présent acte pour agréable par ce que tel a été les conventions. »

Une poursuite en reconnaissance de paternité n'a donc pas été nécessaire, Joseph Mount ayant, semble-t-il, accepté la responsabilité de cette grossesse. Mais afin de se soustraire à des demandes de pension alimentaire pour la mère et l'enfant, il offre un montant de 25 piastres d'Espagne, correspondant à 150 livres (150£). Geneviève Desgranges a 39 ans et vit seule avec sa fille de 15 ans. Joseph Mount a aussi 39 ans. L'une est veuve, l'autre est célibataire. Pourquoi ne pas se marier ? Et le petit à naître en février ou mars 1830, que deviendra-t-il ?

Geneviève Desgranges ne sait pas écrire, elle vient d'une famille très nombreuse et probablement bien pauvre. Joseph Mount vient d'une famille aisée, son père est médecin chirurgien à Saint-Denis-sur-Richelieu. Il a probablement reçu une bonne éducation et sa signature forte et décidée laisse croire à un caractère bien trempé. Joseph Mount a-t-il fait pression sur Geneviève Desgranges pour qu'elle accepte cet arrangement et se taise à jamais ?

Toujours est-il qu'un enfant illégitime naît de « parents inconnus » le 23 février 1830 à Saint-Césaire et est baptisé **Joseph Adolphe**. Qui l'a adopté ?

En décembre 1829, avant la naissance du petit Joseph Adolphe, le marchand Joseph Mount part s'installer à Saint-Denis. Plus tard, nous le retrouvons à Saint-Hilaire. En 1856, Joseph Mount, âgé d'environ 66 ans, ancien marchand de la paroisse de Saint-Charles-sur-Richelieu, décède. Il ne s'est jamais marié.

Geneviève Desgranges, veuve Charles Jalbert, meurt à l'âge de 70 ans à Saint-Pie en 1862. Elle ne s'est jamais remariée.

QUI EST GENEVIÈVE DESGRANGES ?

[Individu - 622242 - PRDH-IGD \(biblioottawalibrary.ca\)](https://biblioottawalibrary.ca/Individu-622242-PRDH-IGD)

Individu N° 622242

Genevieve DESGRANGES
 Père : Michel **DESGRANGES**
 Mère : Marie Josephe **EDELIN DELISLE DELIGNE**
[Famille](#)

Naissance : **17-aout-1790**
 Baptême : **18-aout-1790 St-Hyacinthe (Notre-Dame-du-Rosaire)**

Premier mariage **07-févr.-1814 St-Denis-sur-Richelieu (St-Denis)**
 avec
Charles JALBERT GERBERT
 Père : Pierre **GERBERT JALBERT**
 Mère : Veronique **DEMERS DUMAIS**
[Famille](#)

Baptême		N° 706355 voir l'acte original sur GénéalogieQuébec.com			
St-Hyacinthe (Notre-Dame-du-Rosaire)		18-août-1790			
Naissance : 17-août-1790					
Rang	Nom	Âge	É.m.	Pr.	Sexe
01	Genevieve DEGRANGE	---	c	p	f
02	Michel DEGRANGE PERE DE 01 Origine : AUTREFOIS DE CETTE PAROISSE	---	m	p	m
03	Joseph HEDELISLE MÈRE DE 01 - CONJOINTE DE 02 Origine : AUTREFOIS DE CETTE PAROISSE	---	m	p	f

1790-08-17 : **Geneviève Desgranges** naît à Saint-Hyacinthe.

Son père, Michel Degrange, laboureur, a eu 12 enfants avec sa première épouse Marie Louise Isoire Provençal, et 13 enfants avec sa seconde épouse Josephthe Edeline Delisle Deligne. Geneviève est la 7^e enfant du second lit.

[BANQ numérique](#) texte intégral

1811 : quittance par Geneviève Desgranges, 21 ans, en règlement de la succession de sa mère morte en 1802. Elle reçoit **208 livres, 4 sols** ancien cours pour tous ses droits en la succession de défunte Marie Josephthe Deline sa mère.

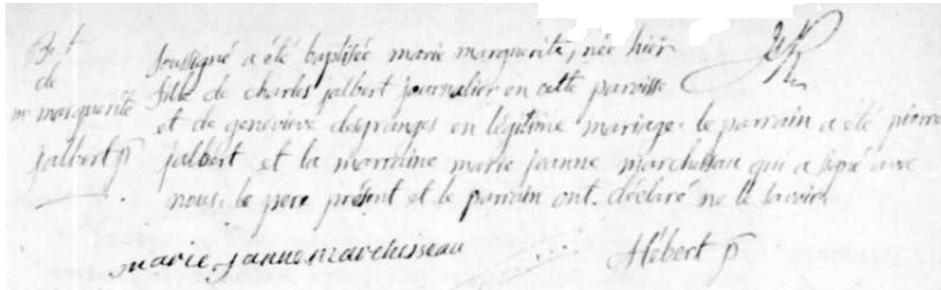
1813-10-09 : Le père de Geneviève Desgranges meurt. Elle est maintenant orpheline de père et de mère.

Mariage		union N° 5731155 voir l'acte original sur GénéalogieQuébec.com			
St-Denis-sur-Richelieu (St-Denis)		07-févr.-1814			
Rang	Nom	Âge	É.m.	Pr.	Sexe
01	Charles JALBERT CONJOINT DE 02 Résidence : DE SAINT OURS	maj	---	---	m
02	Genevieve DESGRANGES CONJOINTE DE 01	maj	---	p	f
03	Pierre JALBERT PERE DE 01	---	---	---	m
04	Veronique DEMERS MÈRE DE 01	---	---	---	f
05	Michel DESGRANGES PERE DE 02	---	---	d	m
06	Josephthe DELISLE MÈRE DE 02	---	---	d	f

1814-02-07 : **Geneviève Desgranges**, 24 ans, marie **Charles Jalbert**, 26 ans, agriculteur de la paroisse de Saint-Ours.

Famille					N° 122747 [Union]
de Charles JALBERT GERBERT et Geneviève DESGRANGES					
Père : Pierre GERBERT JALBERT Mère : Veronique DEMERS DUMAIS Famille			Père : Michel DESGRANGES Mère : Marie Josephe EDELIN DELISLE DELIGNE Famille		
Mariage : 07-févr.-1814 St-Denis-sur-Richelieu (St-Denis)					
Enfant né avant 1850 :					
Sexe	Naissance (Baptême) Lieu	Mariage Lieu	Décès (Sépulture) Lieu	Prénom de l'enfant Nom du conjoint	
f	1814-12-09 St-Ours (Immaculée-Conception)	1835-01-27 St-Césaire (Rouville)		Marguerite [Famille] Jean Baptiste BROUILLET LAFITTE LAFIGUE MCLEAN	

[Individu - 743863 - PRDH-IGD \(bibliioottawalibrary.ca\)](https://www.bibliioottawalibrary.ca) Marguerite Jalbert
[Baptême - 2595869 - PRDH-IGD \(bibliioottawalibrary.ca\)](https://www.bibliioottawalibrary.ca) baptême de Marguerite Jalbert



1814-12-09 : Dans l'année de leur mariage, Geneviève Desgranges et Charles Jalbert, journalier, ont une fille, **Marguerite**, alors qu'ils habitaient à Saint-Ours.

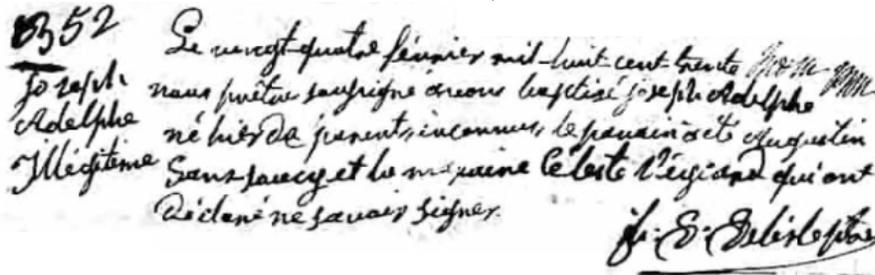
Entre 1815 et 1829, Geneviève Desgranges **devient veuve**, l'acte de décès de Charles Jalbert n'a pas été trouvé.

Elle déménage éventuellement à Saint Césaire.

1829-11-07 : Alors qu'elle a 39 ans, **Geneviève Desgranges**, hors des liens du mariage, **est enceinte** de **Joseph Mount**, marchand de Saint Césaire.

[Registres d'état civil et registres paroissiaux \(Collection Drouin\), Québec, Canada, 1621 à 1968 - Ancestry.ca](https://www.ancestry.ca)
[Registres d'état civil et registres paroissiaux \(Collection Drouin\), Québec, Canada, 1621 à 1968](https://www.ancestry.ca)

Saint-Césaire, 1830



1830-02-23 : naissance de **Joseph Adelphe Illégitime**

1830-02-24 : baptême no 52 - Le vingt quatre février mil-huit-cent-trente Nous prêtre soussigné avons baptisé Joseph Adolphe né hier de parents inconnus, le parrain a été Augustin Sanssoucy et la marraine Céleste Végiard qui ont déclaré ne savoir signer.

Joseph David Delisle ptr

[Famille - 130743 - PRDH-IGD \(bibliioottawalibrary.ca\)](https://www.bibliioottawalibrary.ca) famille de Augustin Sansoucy

[Famille - 157390 - PRDH-IGD \(bibliioottawalibrary.ca\)](https://www.bibliioottawalibrary.ca) famille de Céleste Végiard

En 1830, trois enfants illégitimes sont nés et ont été baptisés à Saint Césaire :

Joseph Adolphe le 24 février 1830

François le 5 septembre 1830

Sophie le 14 septembre 1830

[Registres d'état civil et registres paroissiaux \(Collection Drouin\), Québec, Canada, 1621 à 1968 - Ancestry.ca](#)

[Registres d'état civil et registres paroissiaux \(Collection Drouin\), Québec, Canada, 1621 à 1968](#) pour Geneviève Desgranges

Saint-Pie, 1862



1862-06-30 : Décès à Saint-Pie de Geneviève Desgranges veuve Charles Jalbert, âgée de 70 ans. Elle ne s'est jamais remariée.

QUI EST JOSEPH MOUNT ?

[Famille - 92743 - PRDH-IGD \(bibliottawalibrary.ca\)](#)

Famille

de Philippe MOUNT et Christine MUNRO

N° 92743 [Union]

Père : John MUNRO
Mère : Marie BROUWER BRIERE
Famille

Mariage : 29-août-1786 Montréal (Presbyterian, Saint Gabriel)

Enfants nés avant 1850 :

Sexe	Naissance (Baptême) Lieu	Mariage Lieu	Décès (Sépulture) Lieu	Prénom de l'enfant Nom du conjoint
m	1787-08-13 St-Charles-sur-Richelieu (St-Charles)	1825-02-14 Chambly (Anglican, Saint Stephen)	1847-08-05 St-Charles-sur-Richelieu (St-Charles)	Francis [Famille] Celeste LAREAU
m	1788-11-11 St-Antoine-sur-Richelieu (St-Antoine-de-Padoue)			Jean
m	1790-02-15 St-Denis-sur-Richelieu (St-Denis)			Joseph Hugues
f	1791-05-15 St-Antoine-sur-Richelieu (St-Antoine-de-Padoue)		1792-06-22 St-Antoine-sur-Richelieu (St-Antoine-de-Padoue)	Marie
f	1792-08-12 St-Antoine-sur-Richelieu (St-Antoine-de-Padoue)	1816-11-11 Montréal (Presbyterian, Saint Gabriel)	1843-08-06 St-Charles-sur-Richelieu (St-Charles)	Mary Majenty [Famille] Louis CHICOU DUVERT
f	1794-03-05 St-Denis-sur-Richelieu (St-Denis)	1814-12-29 Sorel (Anglican, Christ Church)		Helen [Famille] Francois DUVERT CHICOU
m	1795-07-27 St-Denis-sur-Richelieu (St-Denis)	1822-10-14 Mascouche (St-Henri)		Philippe [Famille] Angelique Marie GARIEPY
m	1797-05-25 St-Denis-sur-Richelieu (St-Denis)			Edouard Henri
m	1799-04-28 St-Denis-sur-Richelieu (St-Denis)		1849-08-29 St-Denis-sur-Richelieu (St-Denis)	Seraphin Guillaume
f	1801-04-07 St-Denis-sur-Richelieu (St-Denis)	1823-02-05 Montréal (Presbyterian, Saint Gabriel)	1836-03-24 Boucherville (Ste-Famille)	Charlotte [Famille] Jacques Francois Xavier GENEVAIS
f	1802-06-19 St-Denis-sur-Richelieu (St-Denis)	1826-08-24 Chambly (Anglican, Saint Stephen)		Christy [Famille] Peter MCDUGALL

[Individu - 563485 - PRDH-IGD \(bibliottawalibrary.ca\)](#)

Individu N° 563485

Joseph Hugues MOUNT
 Père : Philippe MOUNT
 Mère : Christine MUNRO
[Famille](#)

Naissance : 15-févr.-1790
 Baptême : [17-févr.-1790](#) St-Denis-sur-Richelieu (St-Denis)

[Baptême - 705702 - PRDH-IGD \(bibliooottawalibrary.ca\)](#)

Baptême N° 705702
 voir l'acte original sur GénéalogieQuébec.com

St-Denis-sur-Richelieu (St-Denis) 17-févr.-1790
 Naissance : 15-févr.-1790

Rang	Nom	Âge	É.m.	Pr.	Sexe
01	Joseph Hugues MOUNT	---	c	p	m
02	Joseph Hugues MOUNT PÈRE DE 01 Profession : DOCTEUR EN MEDECINE Résidence : ST-DENIS-SUR-RICHELIEU (ST-DENIS)	---	m	p	m
03	Christine MONRAU MÈRE DE 01 - CONJOINTE DE 02 Résidence : ST-DENIS-SUR-RICHELIEU (ST-DENIS)	---	m	p	f

1790-02-15 : naissance de **Joseph Hugues Mount**. Son père, **Philip Mount**, est docteur en médecine à Saint-Denis

[BANQ numérique](#) texte intégral

1826-01-18 : **Concession** de l'Hon^{ble} P. D. Debartzch à Sieur **Joseph Mount Marchand résidant en la paroisse St Cézaire un lopin de terre** situé dans le village de Burtonville désigné au plan du village par les No 108 et 109 de chacun 60' x 80', tenant par devant à la rue de la Concorde, d'un côté à la route qui conduit à Rougemont et d'autre côté au No 110 et en profondeur au No 107 et 106, conformément au procès-verbal de Mtre John Dwyer arpenteur en date du 9 juin 1825.

[BULLETTIN - MAI 2002.pdf \(quatrelieux.qc.ca\)](#)

Le 18 décembre, Joseph Mount, marchand de St-Denis, loua pour 6 mois un emplacement de 80 x 60 pieds avec maison dessus construite au village de Burtonville, plus un poêle de 2½ pieds au docteur George Murry Abbott qui convint de payer au propriétaire un loyer de 3 louis 15 chelins.

[BANQ numérique](#) texte intégral

1829-12-18 : acte 348 Ambroise Brunelle – **Bail à loyer pour 6 mois** finis et accomplis à compter du 8 du mois de novembre dernier par Sr **Joseph Mount, marchand demeurant en la paroisse de St Denis** à Sr George M. Abbott médecin acceptant pour lui locataire un emplacement sis au village de Burtonville de la contenance de 80 pieds de front sur 60 pieds de profondeur avec tous les bâtiments dessus construits avec en outre un poël de ferre de deux pieds et demi de feu et son tulleau contenant quatorze pieds feuilles de tôle. Sans aucune réserve par le dit sr Joseph Mount que seulement le magasin pour loger son ménage auquel le dit emplacement appartient par bon titres – à commencer la jouissance au temps cy dessus et continuer jusqu'à l'expiration cy dessus. Le présent bail est ainsi fait à la charge par le dit bailleur ainsi qu'il le promet et s'y oblige par ces présentes d'avoir bien et dûement soin du dit emplacement et bâtiments et en outre pour et moyennant le prix et somme de **trois livres quinze shelings (3£ 15s)** cours actuel **pour les dits six mois** tant pour le dit emplacement et bâtiment que pour le dit pi shelings cours actuel pour les dits six mois tant pour le dit emplacement et bâtiment que pour le dit poël et tulleau et payable la dite somme en deux payemens égaux dont le premier paiement écherra et se fera le huit du mois de février prochain et le dernier paiement à l'expiration du dit / temps.

Ne pourra le dit bailleur sortir aucuns articles de ménage sans avoir entièrement payer le loyer cy dessus à peine &c. En outre ne pourra sous louer ce cy dessus ni aucunes parties aucunes personnes sans le consentement expresse du dit bourgeois à peine et en outre s'oblige de remettre le tout en aussi bon état qu'il le reçoit maintenant à peine de tout dépend dommage et intérêt.



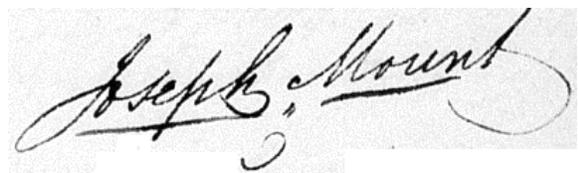
[BAnQ numérique](#) texte intégral

1830-03-08 : Vente par S^r **Jos Mounth marchand commis demeurant en la paroisse de St Denis** a vendu à S^r J Bte Bousquet négociant de Saint Césaire **2 emplacements** situés au village de Burtonville de St Césaire de la contenance chaque de quatre vingt pied de front sur soixante pieds de profondeur (80' x 60'), tenant devant à la route qui conduit au rang double, en profondeur à François Brisset, d'un côté Pierre Daigle et Pierre Lamarche et de l'autre côté à la rue Concorde sans aucuns bâtimens dessus construits. (...) moyennant la somme de **cent deux livres (102£) ancien cours**.



[BAnQ numérique](#) texte intégral

1837-05-26 : acte xxx notaire FX Lacombe – **Bail de 4 mois** et possibilité de prolongation de 7 autres mois si non vendue **par Joseph Mounth Écuyer résidant à St Hylaire** à Sieur Elias Kops huissier résidant dans le village de Burtonville de St Césaire d'un emplacement dans le village de Burtonville de St Césaire de 60' x 80' avec la maison, écurie & remise dessus construits – pour **10 chelins par mois**.



[BAnQ numérique](#) texte intégral

1840-10-28 : acte xxx notaire FX Lacombe – **Procuracion de Joseph Mounth marchand demeurant en la paroisse de St Hylaire** à William Carden bourgeois de St Césaire. Il en fait son procureur général et spécial et lui donne pouvoir de régir, gérer et administrer toutes ses affaires, de retirer toutes les sommes de deniers, rentes viagères et constituées à quelques sommes que le tout puisse se monter, consister et valoir en quelque lieu que le tout soit dû etc. etc.



Saint-Charles-sur-Richelieu, 1856

S. 37.
Joseph
Mount.

Le vent en secourant multitudes
cent cinquante six ans jetez
sans signe de vie inconnu dans
la paroisse de cette paroisse. Le
corps de Joseph Mount déposé
la paroisse âgé de soixant six
ans environ. Les anciens marchands
de cette paroisse furent présents
Hector Duvert, John Duvert, Pierre
Daigle, J. Duvert -
xix et la faire

(M. M. Baillargeon)

1856-12-29 : **décès de Joseph Mount**, 66 ans environ, ancien **marchand de la paroisse de Saint Charles sur Richelieu**. Furent présents : Hector Duvert, John Duvert (ses neveux, fils de Selenia/Helen Mount et de François Duvert Chicou), Pierre Daigle (mari de sa nièce Christine Duvert, fille de Selenia/Helen Mount et François Duvert Chicou) [Famille - 933977 - PRDH-IGD \(bibliooottawalibrary.ca\)](#).

Joseph Mount n'était pas marié.

Sylvie Desmarais, membre de la SHGQL

Jean Rivard le défricheur, l'économiste, le politique (2)

Notes aux lecteurs : En ce qui concerne Antoine Gérin-Lajoie, l'auteur de ce récit que j'ai le grand plaisir de résumer pour vous, c'était un homme de loi (avocat) et un homme de lettres (dramaturge, essayiste, historien et journaliste). Né à Yamachiche, il a été bibliothécaire adjoint du Parlement du Canada (1856-1882). Il a composé « Un Canadien errant » en 1842, en s'inspirant des événements de 1837 à 1840 dans le Bas-Canada. Il était le père de Léon Gérin (1863-1952).

Après une visite à Grandpré, où il avait revu ses parents et amis et, bien sûr, Louise Routhier, toujours célibataire, il revint à Louiseville (nom qu'il avait donné à sa cabane et ses environs). Peu de temps après, il fit la connaissance d'un marchand américain, du nom d'Arnold, intéressé au commerce de la potasse ou perlasse (cendre provenant du bois brûlé). Jean Rivard y avait pensé, mais les difficultés de transport l'avaient obligé à renoncer à ce projet.

Arnold proposa à Jean Rivard de conclure un contrat dans lequel l'américain s'engageait à procurer, à crédit, tout ce dont Jean Rivard avait besoin comme matériel pour la fabrication de la potasse (chaudières, cuves, etc.) et de les transporter, même à ses frais, jusqu'à la cabane de Jean Rivard, à condition que celui-ci s'oblige à livrer au dit Arnold, dans le cours des trois années suivantes, au moins vingt-cinq barils de potasse, à raison de vingt schellings le quintal.

Heureusement, Jean Rivard avait engagé un nouveau journalier, Joseph Lachance, qui avait été employé pendant plusieurs années dans une fabrique de potasse.

Une fois les semailles terminées, Jean Rivard et son fidèle Pierre n'étaient pas restés oisifs ; ce qu'on appelle la morte saison dans les anciennes paroisses n'existait pas pour eux; pendant que Lachance fabriquait sa potasse, nos défricheurs s'étaient mis à l'œuvre avec une nouvelle ardeur, et leurs progrès étaient si rapides qu'avant l'époque des récoltes ils avaient déjà dix arpents d'abattus. On a dit depuis longtemps que le besoin est l'inventeur des arts, et rien ne prouve mieux cette vérité que la vie du défricheur canadien. En peu de temps, Jean Rivard s'était mis au fait de tout ce qui concerne le travail du bois et son application aux usages domestiques et usuels ; et il avait coutume de dire en plaisantant qu'avec une scie, une hache, une tarière et un couteau, un homme pouvait changer la face du monde. Sa propriété, grâce à ses travaux, se trouvait déjà valoir au moins trois fois autant qu'elle lui avait coûté.

On était à la fin d'octobre, Jean Rivard informa ses deux compagnons qu'il allait partir de nouveau pour Grandpré. Son intention était d'embrasser encore une fois sa bonne mère et ses frères et sœurs. Il allait aussi profiter de l'occasion pour disposer des produits qu'il avait à vendre. Rendu au bord du fleuve il loua un canot pour traverser le lac Saint-Pierre. Notre héros maniait fort bien l'aviron et ne craignait pas de s'aventurer seul sur les flots. Assis au bout de sa nacelle, il partit en chantant gaiement. Au moment où Jean Rivard débarquait sur la rive nord, il voyait à sa droite l'église de Grandpré. Il voyait les longues suites de maisons, assises l'une à côté de l'autre, quelquefois à double et à triple rang. Ce spectacle, intéressant même pour un étranger, était ravissant pour Jean Rivard. Il lui passa comme un frisson de joie par tout le corps. Jean Rivard trouva sa bonne mère bien vieillie. Ses frères, Antoine et Louis, rêvaient de s'établir eux aussi à Louiseville avec leur frère Jean.

Ce dernier se rendit aussi chez son voisin M. Routhier pour y rencontrer sa chère Louise. Cette dernière était la plus recherchée de toutes, surtout d'un certain Duval. Le soir, les deux dansèrent une partie de la veillée sous les yeux de Jean Rivard qui n'y put tenir plus longtemps, et vers neuf heures, il fit ses adieux à monsieur et madame Routhier et se retira. Dans son dépit, il résolut de laisser Grandpré sans dire adieu à Louise. Il l'aimait sincèrement, mais il était fier et indépendant en amour comme dans tout le reste.

De retour dans son patelin, Jean Rivard apprit que le gouvernement allait construire un chemin qui traverserait le canton de Bristol dans toute son étendue. Le retour de Jean Rivard à Louiseville fut salué par des acclamations. Tous attendaient des nouvelles de Grandpré où ils avaient laissé nombre de parents et amis. Aussi, fut-il interrogé de toutes les manières sur les accidents, les maladies et sur les mariages passés, présents et futurs, Jean Rivard se remit avec courage à ses travaux de défrichement. Il n'allait plus à tâtons, il avait acquis une certaine expérience et il pouvait calculer d'avance, sans se tromper d'un chiffre, ce que lui coûterait la mise en culture de chaque arpent de terre nouvelle. Durant les mois d'automne, il put, à l'aide de ses hommes et de ses bœufs, relever, brûler et nettoyer les dix arpents de forêt abattus dans le cours de l'été. L'hiver s'écoula rapidement ; une partie du temps fut employée à battre et à vanner le grain, et l'autre partie aux travaux de défrichement, ou, comme on disait, à guerroyer contre les géants de la forêt. Les veillées se passaient en lecture ou en conversation. Jean Rivard avait apporté, lors de son dernier voyage à Grandpré, plusieurs nouveaux volumes que lui avaient prêtés M. le curé Leblanc.

Le canton de Bristol s'établissait rapidement. Chaque jour, de nouveaux défricheurs faisaient leur apparition à Louiseville, considéré comme le chef-lieu du canton. Jean Rivard était reconnu comme le chef de la colonie. Il donnait d'utiles renseignements et ceux qui passaient une heure avec lui retournaient à leur travail avec un surcroît d'énergie et d'ardeur. « Vous voulez, répétait-il à chacun d'eux, parvenir à l'indépendance ? Vous avez pour cela une recette infallible : abattez

chaque année dix arpents de forêt et dans cinq ou six ans votre but sera atteint ! ». Vers la fin du mois de mars, on arrêta les travaux habituels pour se livrer à la fabrication du sirop d'érable.

D'année en année, cette opération printanière devenait plus facile et on entaillait de plus en plus d'érables. Jean Rivard et Louise Routhier avaient échangé plusieurs lettres durant l'hiver et on avait fini par s'entendre à merveille. Au printemps, il confectionna, au moyen d'un élégant petit moule en bois travaillé de ses mains, un joli cœur de sucre destiné à sa chère Louise qu'il lui fit parvenir par la première voiture qui partit pour Grandpré. Nos défricheurs trouvèrent moyen de célébrer les prières de la semaine sainte et de communier au moins une fois l'an.

La nouvelle route tant attendue qui n'était qu'un bruit, qu'une rumeur plus ou moins fondée, était enfin devenue un fait accompli. Cet événement en apparence si simple devait exercer la plus grande influence sur la fortune et les destinées de Jean Rivard. La valeur de sa propriété avait au moins triplée. Mais une idée lui traversa l'esprit, celle de se construire une maison décente. Une fois construite, ne fallait-il pas un oiseau pour l'embellir et l'égayer ? Et cet oiseau, c'était Louise Routhier. La pensée de se marier le plus vite possible lui traversa l'esprit. Jean Rivard n'avait pas l'habitude de remettre au lendemain ce qu'il pouvait faire la veille ! Tout ce projet fut l'affaire de moins d'une semaine. Pour ce qui est de la maison, quand les matériaux furent prêts et qu'il ne fut plus question que de lever la charpente, Jean Rivard résolut, suivant la coutume canadienne d'appeler une corvée auprès de ses voisins. Tout se passait dans la gaieté et le rhum de la Jamaïque n'y faisait pas défaut. Une fois l'œuvre accomplie, on planta sur le faite de l'édifice, ce qu'on appelle le bouquet, c'est-à-dire quelques branches d'arbres, dans la direction desquelles les jeunes gens s'amusaient à faire des décharges de mousqueterie.

Notre défricheur avait la louable habitude de mettre par écrit tous les faits, tous les résultats qui pouvaient l'éclairer dans ses opérations journalières. En moins de deux années, toutes ses dettes étaient payées. Tout cela avait été accompli avec au tout début presque aucun capital; par sa seule énergie, sa persévérance, sa force de volonté, son intelligence et son travail, il avait franchi tous les obstacles. Il pouvait dire sans crainte : l'avenir est à moi. Jean Rivard avait pleine confiance dans la Providence qui l'avait protégé jusque-là ; "que Dieu me laisse la santé et ma fortune s'accroîtra d'année en année". Il repartit de Louiseville pour Grandpré laissant à sa maison son engagé Lagacé.

Il emmena son fidèle serviteur Pierre Gagnon : "C'est bien le moins que tu assistes à mes noces". Enfin, le dimanche cinq octobre 1845 monsieur le curé de Grandpré fit la publication des bans : "Il y a promesse de mariage entre Jean Rivard, ci-devant de cette paroisse, maintenant domicilié dans le canton de Bristol, fils majeur de feu Jean-Baptiste Rivard et d'Eulalie Boucher, ses père et mère aussi de cette paroisse, d'une part, et Louise Routhier, fille mineure de François Routhier et de Marguerite Fortin, ses père et mère aussi de cette paroisse, d'autre part. C'est pour la première et dernière publication". Le contrat de mariage avait été signé la veille par-devant Maître Boudreau, notaire de Grandpré. On y avait stipulé communauté de biens entre les deux futurs époux. L'épouse, quoique n'ayant pas encore vingt ans, était parfaitement au fait de tous les devoirs d'une maîtresse de maison. Le mardi sept octobre, à sept heures du matin, une procession composée d'environ quarante calèches, traînées chacune par un cheval fringant, brillamment harnaché, se dirigeait de la maison de monsieur François Routhier vers l'église paroissiale de Grandpré. C'était la noce de Jean Rivard.

Pendant le repas, parmi les hommes, quelques-uns regrettèrent, sans oser toutefois s'en plaindre tout haut, l'absence de spiritueux, un petit verre de rhum, comme on en buvait autrefois, n'eut, selon eux, rien dérangé à la fête ! Mais, depuis quelques années, grâce aux prédications de quelques prêtres zélés, des sociétés de tempérance s'étaient établies dans toutes les villes et paroisses du Bas-Canada : et durant les chaleurs de l'été, le sirop de vinaigre, la petite bière

d'épinette, et, dans quelques maisons, le vin de gadelles remplaçait les liqueurs du bon vieux temps.

Le père Routhier, qui n'avait aucun péché d'ivrognerie, afin de donner l'exemple à ses enfants, avait pris l'engagement de s'abstenir de boissons spiritueuses, et la croix de bois teint en noir était un des objets qui frappaient le plus les regards en entrant dans sa maison. On n'oublia pas les chansons comme « Vive la Canadienne » et « À la claire fontaine » ainsi que d'autres chants nationaux parmi les chansons populaires, d'amour, à boire, comiques, etc. Les premiers violons de la paroisse avaient été retenus d'avance. Jean Rivard avait dû apprendre à danser pour la circonstance. Pierre Gagnon était le favori des familles Routhier et Rivard. Les danses se prolongèrent fort avant dans la nuit et la soirée se termina par des jeux. Le lendemain, les gens de la noce se rendirent chez la mère du marié, la veuve Jean-Baptiste Rivard. Il y avait là un convive de plus que la veille : c'était le vénérable M. l'abbé Leblanc, curé de Grandpré, qui y alla de ses dernières recommandations aux époux, tout en leur offrant ses sincères félicitations. Le repas fut un peu moins bruyant que la veille, par respect pour le vénérable convive, quoique la gaieté ne cessât de régner. Les jeunes mariés, après les adieux d'usage, où les pleurs ne manquèrent pas de couler, partirent pour leur future demeure du canton de Bristol.

Pierre Gagnon, un des premiers compagnons de Jean Rivard, n'était plus à son service. Il s'était consacré au défrichage de son propre lopin de terre. Ce lot était situé au sud de celui de Jean Rivard. Pierre Gagnon quittait volontiers son travail pour aider Jean Rivard, à la demande de ce dernier, surtout à l'époque de la moisson. L'ancien maître ne refusait pas non plus ses services à l'ancien serviteur. Les bœufs de travail, les chevaux, les voitures de Jean Rivard étaient à la disposition de Pierre Gagnon. Ce dernier épousa Françoise, qui travaillait chez les Rivard; Jean Rivard servit de père à celui qui était devenu son ami. Les deux compagnons de longue date continuèrent à demeurer voisins et à se revoir presque chaque jour. Deux des frères de Jean Rivard vinrent s'établir à côté de lui ; à l'un, il céda sa fabrique de potasse qu'il convertit en perlasse (potasse raffinée dans des fours en pierre). Il entra en société avec son autre frère pour la construction d'un moulin à scie et d'un moulin à farine, deux installations dont la nécessité se faisait depuis longtemps sentir à Rivardville. Plus tard, un magasin général apparaîtra sous le nom de « Rivard, Frères ».

Après le son de la cloche paroissiale, aucune musique ne pouvait être plus agréable aux oreilles des pauvres colons que le bruit des scies et des moulages ou celui de la cascade servant de pouvoir hydraulique. Cette musique se faisait entendre presque jour et nuit. Meunier, scieur, constructeur et colons, tous trouvaient leur profit à cet échange de services et le progrès de Rivardville s'en ressentait d'une manière sensible. Plusieurs habitations nouvelles surgirent autour des moulins aussi bien qu'autour de l'église. Toutes les maisons et les bâtiments dont nous avons parlé : moulins, forges, boutiques, magasins, furent bâtis sur les propriétés de la famille Rivard. Dès la première année de son séjour dans la forêt, Jean Rivard avait conservé, dans le voisinage de sa propriété, un lot de terre inculte pour ses frères, en leur disant : « Qui sait si vous ne deviendrez pas riches sans vous en apercevoir ! ». Ce pressentiment se vérifia à la lettre. Jean Rivard qui était l'administrateur des biens de la famille ne cédait que quelques arpents de terre aux industriels et commerçants qui venaient s'établir à Rivardville. Jean Rivard n'était pas un spéculateur, il agissait ainsi en pensant à sa vieille mère, à ses neuf frères et à ses deux sœurs.

La septième année de l'arrivée de Jean Rivard, un malheur imprévu vint fondre sur la paroisse de Rivardville. Après quatre semaines d'une chaleur tropicale, sans une seule goutte de pluie pour rafraîchir le sol, un incendie se déclara dans les bois, à environ trois milles du village. En un clin d'œil, toute la population du canton fut rassemblée au village, l'église fut remplie et le tocsin sonna son glas lamentable. Jean Rivard fut peut-être le seul qui ne perdit pas son sang-froid. En observant la marche du feu, il calcula qu'il ne dépasserait pas la petite rivière qui traversait son lot

et dont les bords se trouvaient complètement déboisés. Il avait eu en partie raison, les moulins et la perlasserie furent cependant la proie des flammes.

Le plus grand dommage fut la destruction des champs de grain nouvellement semés. Le magasin qu'il possédait en commun avec son frère Antoine (c'est le prénom du dernier enfant de Nicolas Rivard) n'avait pas été atteint par l'incendie. La suspension forcée de son commerce par suite de ce malheur, la ruine de plusieurs colons qui lui devaient des sommes d'argent, l'appauvrissement général de la paroisse, constituaient pour lui une perte considérable. Mais notre héros semblait s'oublier complètement pour ne songer qu'à secourir ses malheureux co-paroissiens.

Grâce à ses démarches, on entreprit la reconstruction des maisons et des granges consumées par le feu et toutes les mesures furent prises pour que personne ne souffrît longtemps de cette catastrophe. Jean Rivard et ses frères poursuivirent activement le rétablissement de leurs fabriques. Prévoyant que l'hiver suivant serait rude à passer et que la misère se ferait sentir plus qu'à l'ordinaire, Jean Rivard forma de vastes projets. Il se proposa d'ériger une grande manufacture où se fabriqueraient toutes espèces d'articles en bois, à peu de frais, puisque la matière première était sous la main. Ces produits seraient exportés dans toutes les parties du Canada et à l'étranger. Ainsi, on procurerait du travail aux nécessiteux et on sèmerait l'aisance dans la paroisse.

Jean Rivard, par son titre de premier pionnier du canton, par le fait de son énergie et de sa grande activité mentale et physique, s'était naturellement retrouvé chef, directeur et organisateur de sa nouvelle paroisse de Rivardville. Il lui fallait toute l'énergie de la jeunesse, et un sentiment élevé du devoir pour ne pas reculer devant la responsabilité qu'il assumait.

Comment avait-il pu en arriver là sans susciter la jalousie et les murmures de ceux qui l'entouraient ? Cela s'explique, peut-être, par le fait qu'il avait commencé son œuvre comme les plus humbles colons du canton.

Ses manières dépourvues d'affectation, sa politesse, son affabilité constante, la franchise qu'il mettait en toute chose, la libéralité dont il faisait preuve dans ses transactions, sa charité pour les pauvres, son zèle pour tout ce qui concernait le bien d'autrui, le ton de conviction et de sincérité qu'il savait donner à chacune de ses paroles, tout concourait à le faire aimer et estimer de ceux qui l'approchaient. On se sentait attiré vers lui. On ne pouvait l'accuser d'ambition. Ce ne fut, par exemple qu'après l'insistance réitérée des habitants du canton réunis en assemblée générale qu'il consentit à accepter la charge de major de milice (Nicolas Rivard était lui capitaine de milice) pour la paroisse de Rivardville. Il en fut de même pour lui faire accepter la charge de juge de paix. Personne ne pouvait accomplir cette charge plus habilement que lui; il était parfaitement au fait des lois et coutumes qui régissaient les campagnes.

Il faut dire aussi que Jean Rivard trouvait toujours un digne émule en la personne du curé de Rivardville, ce sont même les conseils de celui-ci qui le guidaient dans la plupart de ses actes de charité ou de philanthropie. Il était aussi marguillier. Octave Doucet et Jean Rivard profitaient de la visite de la paroisse pour faire le recensement des pauvres et des infirmes et trouver autant que possible la cause de leur état. Le curé de Rivardville prenait une part plus ou moins active à tout ce qui pouvait influencer directement ou indirectement sur le bien-être matériel de la paroisse. Rivardville ne se ressentit pas longtemps du désastre (incendie) qui l'avait frappé. Ce malheur avait donné une nouvelle impulsion au travail et à l'industrie de ses habitants ; la paroisse grandissait de plus en plus. Un conseil fut établi avec sept conseillers et Jean Rivard, premier pionnier, fut déclaré maire de Rivardville. Il se gardait bien d'entraîner la municipalité dans des dépenses inutiles et extravagantes et chaque amélioration était discutée ouvertement.

Il réussit à faire abolir complètement l'ancien usage des corvées pour l'entretien des routes, clôtures, etc. pour les donner à l'entreprise privée. Il fit la même chose pour l'entretien des chemins d'hiver. Le conseil adopta des règlements sévères à l'égard de la vente de liqueurs enivrantes. Une attention spéciale fut portée à la salubrité publique en demandant, par exemple, que les ordures soient converties en engrais et transportées dans les champs. C'est ainsi qu'on développa un sentiment de fierté à Rivardville.

Tout cela ne fut pas facile car, au sein du conseil municipal, il y avait de l'opposition. Le doigté et la persévérance de Jean Rivard parvinrent à faire adopter ses idées. L'époque la plus critique et la plus périlleuse de toute la carrière de Jean Rivard consista dans l'établissement des écoles à Rivardville. C'est dans ce domaine qu'il dut déployer une force de caractère surprenante et un courage moral à toute épreuve. Il aura, à ce sujet, de longues discussions avec son ami Octave Doucet, le curé de la paroisse. Les deux s'entendaient pour faire de l'éducation la planche de salut de tout un peuple. L'éducation devait être intellectuelle, disciplinaire, religieuse et physique. Il fallait développer l'homme tout entier. Deux obstacles sérieux s'annonçaient : le manque d'argent et le manque de bras. Les défricheurs ont juste ce qu'il faut pour subvenir aux besoins indispensables et dès qu'un enfant est en âge d'être utile, on cherche à tirer profit de son travail.

Dans un premier temps, il fallait choisir des commissaires qui verraient à faire fonctionner le système d'éducation. On commença par trois écoles et des institutrices furent engagées pour enseigner les premiers éléments de l'instruction : la lecture et l'écriture. L'ambition de Jean Rivard était, dans la deuxième année, d'établir au centre même de Rivardville, une sorte d'école-modèle dont les autres écoles de la paroisse seraient des succursales. Pour atteindre ce but, il fallait trouver un instituteur habile, avec un peu de zèle et de libéralité. La carrière de l'enseignement devait être au-dessus de toutes les professions libérales, après le sacerdoce ; selon Jean Rivard, il n'y avait pas d'occupation qui méritait d'être entourée de plus de considération.

Il avait connu, à Grandpré, un maître d'école d'une haute capacité et d'une respectabilité incontestée et il l'engagea. L'école de Rivardville devait porter le nom de « lycée » et le chef de l'institution, celui de « professeur ». Il devait agir comme inspecteur des autres écoles, s'engager à tous les dimanches et les jours de fête, pendant environ une heure, à faire un discours ou une lecture sur les choses qu'il importe le plus de connaître dans la pratique de la vie, s'occuper de la bibliothèque municipale, s'abstenir de prendre part aux querelles du village et de se prononcer sur les questions de politique municipale ou autres. Il aura un salaire de soixante-quinze louis par an pour les deux premières années et de cent louis les années suivantes. Il aura droit à un logement et possédera deux arpents de terre qu'il pourra cultiver à son profit.

Cet effort en faveur de l'éducation à Rivardville porte fruit. Un grand nombre, parmi la population, s'abonne aux "gazettes" du pays. Plusieurs journaux arrivent ainsi dans la paroisse. Beaucoup de citoyens échangent entre eux sur la politique, que ce soit en faveur du gouvernement élu ou de l'opposition. En dehors des campagnes électorales, l'esprit de parti, quoique présent, est moins vivace et moins exclusif à la campagne qu'à la ville. Les journaux parlent aussi d'agriculture, d'éducation, d'industrie et de littérature. Certains se privent même de tabac ou d'un article de toilette pour souscrire à un journal ou acheter un livre.

Disons quelques mots sur l'immigration à Rivardville. Il s'y trouve plusieurs familles irlandaises mais l'accord le plus parfait n'a cessé de régner entre elles et le reste des habitants. Plusieurs mariages contractés avec leurs voisins d'origine française ont contribué à cimenter l'union et la bonne harmonie entre les deux nationalités. Le contact peut, sans porter atteinte à notre caractère national, introduire dans nos habitudes certaines modifications qui ne seront pas sans influence sur notre avenir.

Si quelqu'un était porté, aujourd'hui, à trouver exagéré le progrès de Rivardville depuis sa fondation, disons que le village de l'Industrie, comté de Montcalm, après vingt ans d'existence, possédait tous les établissements, dont nous venons de parler, sans compter un collège en pierre à deux étages, deux écoles, deux hôtelleries, etc... La construction du chemin de fer de l'Industrie vint couronner ce progrès en 1847.

L'homme politique.

À quelque temps de là, une délégation se présenta chez Jean Rivard pour le prier de se porter candidat à la représentation du peuple au Parlement. Il avait tout ce qu'il fallait pour faire un digne représentant en particulier de la classe agricole qui en avait grand besoin. On reconnaissait ainsi sa droiture, son intégrité, son honnêteté et son patriotisme. Il accepta la candidature en affirmant que pour être un bon citoyen, il faut aussi s'occuper du bien-être et du bonheur de ses semblables et ne pas se limiter à sa vie privée. Son ami, le curé Doucet, resta neutre dans la campagne électorale. Jean Rivard se déclara indépendant, ne voulant pas s'engager d'avance à voter pour ou contre le gouvernement ; il allait voter selon sa conscience, avait-il promis. Il avait comme adversaire un jeune avocat de la ville pour qui toutes les ruses étaient permises. Huit jours après la clôture du « poll » et par une grande majorité, Jean Rivard fut solennellement et publiquement, proclamé membre de l'Assemblée législative du Canada pour le comté de Bristol.

Nous avons beaucoup parlé de Jean Rivard, mais qu'en est-il du reste de sa famille ? À part ses frères venus s'établir avec lui au tout début, parmi les sept autres, un est sur le point d'être admis au notariat, un autre est médecin à Grandpré, deux autres ont « pris la soutane », au grand plaisir de leur mère, les trois autres sont au collège et n'ont pas encore décidé de leur avenir. Quant au petit Léon (le cadet de la famille), il restera probablement sur la terre paternelle. Des deux sœurs, l'une a «pris le voile» et l'autre est devenue en même temps la belle-sœur de Jean Rivard en épousant le frère de sa femme.

En terminant, voici comment Pierre Gagnon, son inséparable compagnon de route des premiers temps, décrit Jean Rivard qu'il appelait son «bourgeois» : « il est aussi savant que M. le curé, il sait la loi aussi bien qu'un avocat ce qui n'empêche pas qu'il laboure mieux que moi. Il mène la paroisse comme il veut et, s'il n'est pas resté membre de la Chambre d'Assemblée, c'est qu'il n'a pas voulu, ou peut-être parce qu'il a eu peur de se gâter !». Napoléon Bonaparte disait : « Si je n'étais pas Empereur, je voudrais être juge de paix dans un village ». Et Pierre Gagnon de poursuivre : « mon bourgeois n'a pas manqué cela lui; il est juge de paix depuis longtemps et il le sera tant qu'il vivra. Jean Rivard est un homme carré, il est aussi capable des bras que de la tête et il peut faire n'importe quoi. Ne soyez pas surpris si, un jour, quelqu'un se permet d'écrire l'histoire de Jean Rivard, le défricheur, l'économiste, l'homme d'éducation et le politique ».

En conclusion, j'espère que ce résumé vous a apporté autant de plaisir que j'en ai eu à le rédiger. Je vous encourage fortement à lire l'histoire de Jean Rivard dans son entier, car vous y trouverez beaucoup de belles choses que je n'ai pas dites. Ce roman n'est pas aussi loin que l'on puisse penser de la dure réalité vécue par nos ancêtres.

Notes de l'auteur :

La lecture que vous faites sur Jean Rivard, qui, j'espère pour vous est intéressante, est un résumé de Jean Rivard, par Antoine Gérin-Lajoie, 5^e édition, imprimée à Montréal par le Librairie Beauchemin Limitée en 1932, 292 pages.

Fin.

Georges-Henri Rivard, membre de la SHGQL

Décès des membres pour 2023



Normand Dion 1926-2023



Pierre Bonin 1941-2023



André Tétrault 1945-2023

Nouveaux membres de la Société

Nous vous souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisirs parmi nous
Richard Forand, Evelyne Ménard, Madeleine Denicourt

PROCHAINE RENCONTRE DE LA SHGQL
---À mettre à votre agenda---

LA CAPRICIEUSE

UNE CONFÉRENCE DE SUZANNE ROBERT.

LIEU : MAIRIE DE ANGE-GARDIEN, 249, RUE SAINT-JOSEPH.

QUAND : 26 MARS 2024 À 19 H 30.

VOIR LE PROCHAIN NUMÉRO DE LA REVUE EN 2024.

Activités de la SHGQL

1^e novembre 2023 Rencontre du C.A. avec la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford

Plusieurs membres du C.A. ont rencontré le maire et des fonctionnaires de la municipalité pour mettre au point, l'entreposage de nos équipements et de la documentation dans un entrepôt de la municipalité ainsi que la superficie de notre local dans le futur Centre culturel de la municipalité. Le coût du loyer pour notre local fut aussi abordé.

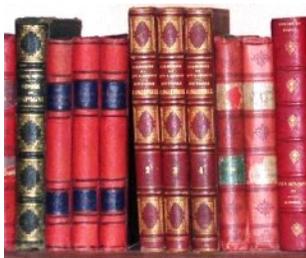
28 novembre 2023 Assemblée générale annuelle

Suite au rapport annuel du président et celui de la secrétaire-trésorière, détaillant les faits et gestes de la dernière année, voici les membres du conseil d'administration pour 2024 : Président : Jean-Pierre Desnoyers, vice-président : Fernand Houde, secrétaire-trésorière : Lucette Lévesque, archivistes : Cécile Viau et Marie-Josée Delorme, administrateur(trice) : Lucien Riendeau, Jeanne Granger-Viens.

Webmestre : Michel St-Louis, agent de communication : Jean-Pierre Desnoyers.

28 novembre 2023 Conférence de Gilles Bachand à Saint-Césaire

Une quarantaine de personnes étaient présentes lors de cette conférence ayant pour thème : Les chemins de fer dans les Quatre Lieux. Les gens ont apprécié découvrir le début de cette aventure ferroviaire chez-nous et aussi cette ligne de chemin de fer électrifiée et ses « petits tramways ».

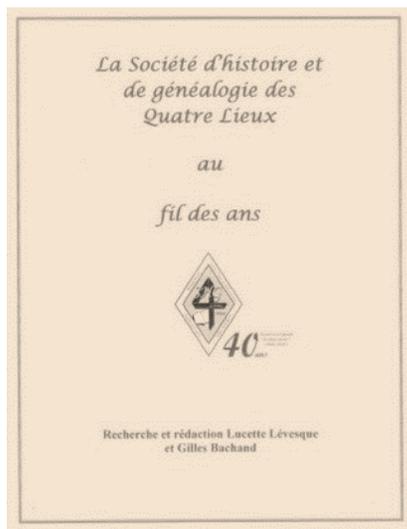


Nouveautés à la bibliothèque ou aux archives de la SHGQL

Toutes nos nouvelles acquisitions ou dons sont systématiquement exposés dans le présentoir de nouveautés pour une période d'environ un mois, puis placés sur les rayons de notre bibliothèque ou directement dans nos archives.

Aucune nouveauté documentaire, car notre documentation est maintenant entreposée dans un entrepôt de la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford. Les dons « exceptionnels » peuvent être acheminés à notre secrétariat, après acceptation par le C.A. de la Société.

--- Nouvelles publications ---



Coût : 35\$
Volume de 297 pages



Calendrier historique 2024
Coût 10\$

Pour vous procurer ces publications, s.v.p. vous communiquez avec notre secrétariat.

Merci à nos commanditaires



ANDRÉANNE LAROUCHE
Votre députée de Shefford

400, rue Principale, bureau 101
Granby (Qc) J2G 2W6
andree.larouche@parl.gc.ca
(450) 378-3221

Audrey Bogemans
Députée d'Iberville



**ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC**

 AudreyBogemansCAQ

assnat.qc.ca

Hôtel du Parlement

1045, rue des Parlementaires
Bureau 219
Québec Qc G1A 1A4

Bureau de circonscription

715, boulevard Iberville
Suite 102
Saint-Jean-sur-Richelieu Qc J2X 4S7
Tél. 450 346-1123
Sans frais 866 877-8522

Audrey.Bogemans.IBER@assnat.qc.ca




Hôtel de ville
Municipalité d'Ange-Gardien
249, rue Saint-Joseph
Ange-Gardien Qc
J0E 1E0

Tél. (450) 293-7575
Fax : (450) 293-6635



1111, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0
Téléphone : 450 469 3108 poste 229
Télécopieur : 450 469 5275
cynthia.bosse@bellnet.ca
www.ville.saint-cesaire.qc.ca



926, rue Principale Est
Saint-Paul d'Abbotsford, Qc J0E 1A0
Téléphone : (450) 379-5408
Télécopieur : (450) 379-9905
Courriel : d.rainville@videotron.ca



Municipalité de
Rougemont



✓ Résidentiel
✓ Industriel
✓ Commercial
✓ Agricole
✓ Installation septique

François Robert inc.
François Robert
Président
526, rang Séraphine
Ange-Gardien J0E 1E0
Bureau: 450-293-5858
Cellulaire: 450-360-9114
Télécopieur: 450-293-5656
www.excavationfrancoisrobert.com
info@excavationfrancoisrobert.com
880 45704-2350-01



770, rue Principale
Granby (Québec) J2G 2Y7
Téléphone : 450-378-0101
1-800-363-8971
Télécopieur : 450-378-5189
ger.qc.ca



20, Rue de la Citadelle, Saint-Paul D'Abbotsford, QC, J0E 1A0
www.chaletdelerable.com



Plus forts ensemble pour cultiver demain!

Siège Social
4880 Des Soigneurs Est
Saint-Hyacinthe (Qc) J2R 1Z5
 Agiska Coopérative



Lassonde



www.drainageostiguy.com

DANIEL GOOS
MOBILE (450)522-1220
daniel@dmgoos.com
PROPRIÉTAIRE



D M GOOS DIESEL INC.
RÉPARATION DE MACHINERIE Lourde SUR CHANTIER ET EN ATELIER

VENTE DE PIÈCES NEUVES ET USAGÉES .
RÉNOVATION DE MOTEUR ET DIFFÉRENTIEL-RÉPARATION DE FINAL DRIVE
SANS FRAIS (877)293-1220
TÉLÉCOPIEUR (450) 293-1141
107 A ROUTE 235
ANGE-GARDIEN (QUÉBEC) J0E1E0
WWW.DMGOOS.COM



LE MATÉRIEL INDUSTRIEL
INDUSTRIAL SUPPLIES



MICHEL SORNIN
msornin@lmi-caf.com
www.lmi-caf.com

Montréal: 514.878.9675
Rougemont: 450.449.4935
Fax: 450.449.4786

325, Grande Caroline
Rougemont QC J0L 1M0



NRC
NRC-INDUSTRIES.COM

NORBERT PIGEON

npigeon@industriesnrc.com
T. 450 379.5796 C. 450 775.0795



COOP

COOPÉRATIVE RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ
de St-Jean-Baptiste-de-Rouville



Jean Coutu
Succursale Yanick Marchand

1398, rue Notre-Dame
Saint-Césaire, QC
Tél. 450-469-1010
Heures d'ouverture : 9 h à 21 h

**Venez rejoindre
nos
commanditaires
avec votre carte d'affaires**

Ils ont à cœur notre histoire régionale !